



PROTÉGEZ-VOUS DE LA FRAUDE PAR CARTES DE PAIEMENT!

De nombreuses fraudes sont effectuées grâce aux informations volées de cartes de crédit ou de débit. Les fraudeurs opèrent à l'aide de complices et ont recours à différentes techniques — l'hameçonnage, le piratage informatique, l'extorsion — dans le but d'obtenir votre numéro de carte de crédit, le numéro d'identification personnel (NIP), sa date d'expiration ainsi que le numéro de vérification (code CVV).

Ne facilitez pas la vie aux fraudeurs :

- Lors d'une transaction, cachez votre NIP du regard d'autrui. Glissez vous-même votre carte dans le terminal de paiement, ne la perdez jamais de vue.
- Choisissez un NIP robuste (qui sera difficile à deviner) :
 - N'utilisez aucun renseignement personnel (ex. : date de naissance);
 - Mémorisez-le (assurez-vous qu'il ne figure sur aucun document);
 - Changez-le régulièrement.
- Ne prêtez pas votre carte de paiement (n'en divulguez jamais le NIP).
- Ne laissez aucun effet personnel dans votre véhicule (ex. : porte-monnaie).
- Gardez sur vous uniquement les cartes dont vous avez vraiment besoin.
- Vérifiez vos relevés de comptes bancaires et de cartes de crédit :
 - Contestez immédiatement tout achat qui vous est inconnu;
 - Signalez toute situation qui vous semble inhabituelle au marchand, à votre institution financière ou à un service de police.
- Signalez immédiatement la perte ou le vol d'une carte de paiement auprès de la société émettrice.
- Méfiez-vous des courriels ou textos qui prétendent provenir de votre institution financière ou de la société émettrice de la carte de paiement et qui demandent des renseignements bancaires ou personnels.
- Détruisez, de façon sécuritaire, les cartes expirées et celles qui ne vous servent plus.

Vous êtes un commerçant?

- Méfiez-vous des achats d'équipements par téléphone, surtout lorsqu'il s'agit de marchandises de grande valeur. Validez l'identité du détenteur de la carte de crédit à l'aide d'une pièce d'identité.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

Dénoncez l'incident auprès du service de police qui dessert votre municipalité :

- Sûreté du Québec : 9-1-1
- Municipalités non desservies par le 9-1-1, composez le : 310-4141 ou *4141 (cellulaire)
- Service de police local.

Signalez l'incident au Centre antifraude du Canada, par téléphone au 1 888 495-8501 ou en visitant le www.antifraudcentre-centreantifraude.ca.